

Crédits photos

(Voir les notes 1 et 2)

Développement durable de l'industrie des gaz
de schiste au Québec

Photos 1 à 3:

Site d'exploration, tête de puits et bassin de rétention à Saint-Louis (Yvon Pesant)

Séries de photos de 4 à 8 :

Photos récupérées sur Internet par Yvon Pesant avec les informations trouvées en bas de vignettes, le cas échéant.

Photos 4 :

Grand bassin fuyant chez Gulla Farm (MSGGE Community Experiences, FrackTracker)

Grand bassin cerné rouge (NY Citizens Campaign)

Grand bassin vidangé à Chapel Mess, Wotring Rd (MSGGE Community Experiences)

Bassins ronds en acier (Questerre Energy Corp)

Site d'exploration à Farnham (Voix de l'Est, sur CyberPresse)

Site d'exploration à Saint-Barnabé (La Presse, François Roy)

Photos 5 :

Préparation du terrain (L'œil régional, Yann Canno)

Montage d'un derrick (Le Devoir, Jacques Nadeau)

Site avec torchère en milieu boisé en hiver (aucune indication)

Site avec derrick en terrain vallonné avec arbres (Chesapeake Energy)

Sites avec derricks en terrain plat sans arbres (Pinedale Drilling)

Photos 6 :

Pipelines pour l'amenée d'eau ? (MSGGE Community Experience, FrackTracker)

Gazoducs avec derrick en arrière scène (PP Drills Pipes)

Gazoducs conduisant vers une usine quelconque (aucune indication)

Site avec puits multiples (NY Citizens Campaign)

Site avec équipements de pompage rouges (Energy Corp of America)

Photos 7 :

Cours d'eau asséché et contaminé (Dunkard Creek, Pa WV)

Poisson crevé (Dunkard Creek (Pa WV)

Jambe avec éruptions cutanées (MSGGE Community Experiences)

Torchère avec flamme au-dessus des arbres (aucune indication)

Poussières du camionnage (PP Truck Traffic)

Travailleurs avec la foreuse (aucune indication)

Puits en feu après son explosion (Times Leader.com)

Photos 8 :

André Caillé (L'AutJournal, montage)

Nathalie Normandeau (La Presse)

Affiche « No frack» (aucune indication)

Manifestation aux États-Unis à Binghamton, NY (CNN Money.com)

Manifestation au Québec (Le Devoir, Annick MH De Carufel)

NOTE 1 :

Les photos trouvées dans le document que nous vous présentons serviront pour beaucoup à imager notre propos pour les personnes de notre municipalité ayant moins suivi le dossier des gaz de schiste et qui peuvent trouver intérêt à voir un peu mieux ce dont il en retourne et/ou ce dont il pourrait en retourner.

NOTE 2 :

Nous croyons que, les photos trouvées sur Internet étant aisément accessibles par et pour tout le monde, nous n'avons pas à trop nous formaliser de leur utilisation même lorsque nous ne trouvons pas les crédits photos, le cas échéant. Surtout, dirions-nous, si les photos en question se trouvent sur des sites en lien direct avec le sujet traité.

Municipalité de Saint-Louis MRC des Maskoutains



Photos 1, 2 et 3

En haut, à gauche, la zone utilisée par Gastem et Canadian Forest Oil pour l'installation de la plateforme de forage aujourd'hui démontée, à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

Ci-Haut, la tête de puits présente au milieu de cette aire devenue non habitable, dans la zone blanche.

En bas, à gauche, la section utilisée pour le bassin de rétention des eaux usées et des boues résiduelles dans le cœur du noyau villageois. Le bassin a été vidé et la toile géotextile pour son imperméabilisation a été enlevée pour être utilisée ailleurs, faut-il croire.



Photos 4

Exemples de bassins de rétention des eaux usées et des boues résiduelles présents sur des sites de forage, de fracturation hydraulique et d'exploitation des puits de gaz de schiste aux États-Unis et au Québec



Photos 5

Exemples de préparation de terrain pour l'installation d'un site, de montage d'un derrick et de sites en fonction pour l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste.



Photos 6

Sites à puits multiples, gazoducs pour le transport du gaz vers des usines de déshydratation et/ou d'épuration et autres pipelines pouvant possiblement servir à l'amenée de l'eau nécessaire aux opérations sur les sites de forage et de fracturation hydraulique.

Photos 7

Exemples de problèmes et d'inconvénients possibles, probables ou certains, selon les circonstances



**Oh!
Aie!
Beurk!
Ouch!
Ayoie!**



Bruits permanents, poussières, flammes des torchères visibles de loin, pertes de gaz, risques d'incendie ou d'explosion, contamination de l'eau, etc.

La localisation des plateformes de forage, des sites d'exploitation, des chemins d'accès, les gazoducs, le camionnage, les impacts sur l'environnement, les activités déjà existantes et la qualité de vie des citoyens, etc.: tout à considérer.



Qui dit vrai, qui dit faux? Une chose est certaine pour les élus municipaux des territoires ciblés, c'est que des problèmes et inconvénients sérieux existent bel et bien et qu'il y a tout lieu de bien y réfléchir. Cela dit, nous croyons fermement qu'un moratoire s'impose, le temps de la production d'une évaluation environnementale stratégique (EES) avant de poursuivre, s'il y a lieu, avec une Commission d'enquête générique du BAPE.



Photos 8
Qui dit vrai?
Qui dit faux?